



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

### **Acquisition d'une génératrice pour le centre de coordination d'urgence**

Saint-Colomban – Le service de Sécurité Incendie de la ville de Saint-Colomban a reçu une réponse favorable à sa demande de subvention pour l'achat d'une génératrice pour le centre de coordination d'urgence.

En effet, le ministère de la sécurité publique a accordé une aide financière de 14 472,13 \$ dans le cadre du programme conjoint de protection civile pour l'exercice financier 2012-2013.

Rappelons que le programme conjoint de protection civile s'adresse aux municipalités, aux municipalités régionales de comté, aux communautés métropolitaines ainsi qu'aux ministères et aux organismes du gouvernement du Québec. Ce programme, sous la responsabilité de Sécurité publique Canada, est administré au Québec par le ministère de la Sécurité publique. Il vise à encourager les efforts pour améliorer et accroître la capacité d'intervention d'urgence au moyen de projets en matière de sécurité civile.

- 30 -

**Source :** M. Simon Harvey , directeur du Service de sécurité incendie et coordonnateur municipal de la sécurité civile  
Ville de Saint-Colomban  
450 436-1453 poste 258  
[sharvey@st-colomban.qc.ca](mailto:sharvey@st-colomban.qc.ca)

**Date :** Le 11 juillet 2012